



**Une Fédération  
au service d'entreprises  
dynamiques et d'un secteur  
porteur d'avenir**

**Un réseau de professionnels  
et un lieu d'échange d'expériences  
pour améliorer votre information,  
l'efficacité de vos actions et la  
promotion de votre secteur**

# Le secteur d'activité



## NOS MÉTIERS FONDAMENTAUX : LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DE

Minerais

Minéraux industriels

Métaux non ferreux

Les activités de nos entreprises vont de l'extraction à la fabrication de métal brut (lingots, plaques, billettes, fil machine), au recyclage ainsi qu'à la première transformation des métaux (production de produits semi-finis tels que tôles, bandes, profilés, tubes, barres) indispensables aux filières industrielles aval (automobile, aéronautique et aérospatial, électronique, mécanique, bâtiment, transport, énergie, médical...).

Les minéraux industriels sont également destinés à un large éventail de secteurs économiques : verre, fonderie, sidérurgie, chimie, charges minérales, papiers, peintures, abrasifs, stabilisation des sols, traitement des effluents, céramiques, vaisselle et sanitaire, pharmacie, cosmétique, alimentation, ...

Notre secteur joue ainsi un rôle déterminant dans la chaîne de valeur industrielle.

## Secteur des minerais, minéraux industriels et métaux non ferreux en chiffres

### EN FRANCE

**130 ENTREPRISES** (PMI et grands groupes internationaux)

**25 000 EMPLOIS DIRECTS** soit de l'ordre de 75 000 emplois en incluant les emplois induits dans l'économie

**14 MILLIARDS D'EUROS** de chiffre d'affaires dépendant fortement des variations des cours des matières premières

**50% DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ À L'EXPORT**

Implantations réparties sur tout le territoire français concourant ainsi à l'aménagement et au développement équilibré et durable des régions

### EN EUROPE

De la mine à la transformation de métaux non ferreux, le secteur représente

**450 000 EMPLOIS**

**295 MILLIARDS D'EUROS** (77 % fabrication/transformation, 21 % affinage, 2 % mines)

**45 MILLIARDS D'EUROS** de valeur ajoutée, soit 2 % du PIB européen

**30 %** de la première transformation mondiale  
**22 %** de la production mondiale de métal affiné  
**4 %** de la production minière mondiale

Le secteur des minéraux industriels représente **40 000 EMPLOIS DIRECTS**

# Les missions et les actions



LA **FEDEM** EST UNE FÉDÉRATION DE CHAMBRES SYNDICALES ET DE DIVERS ORGANISMES SYNDICAUX

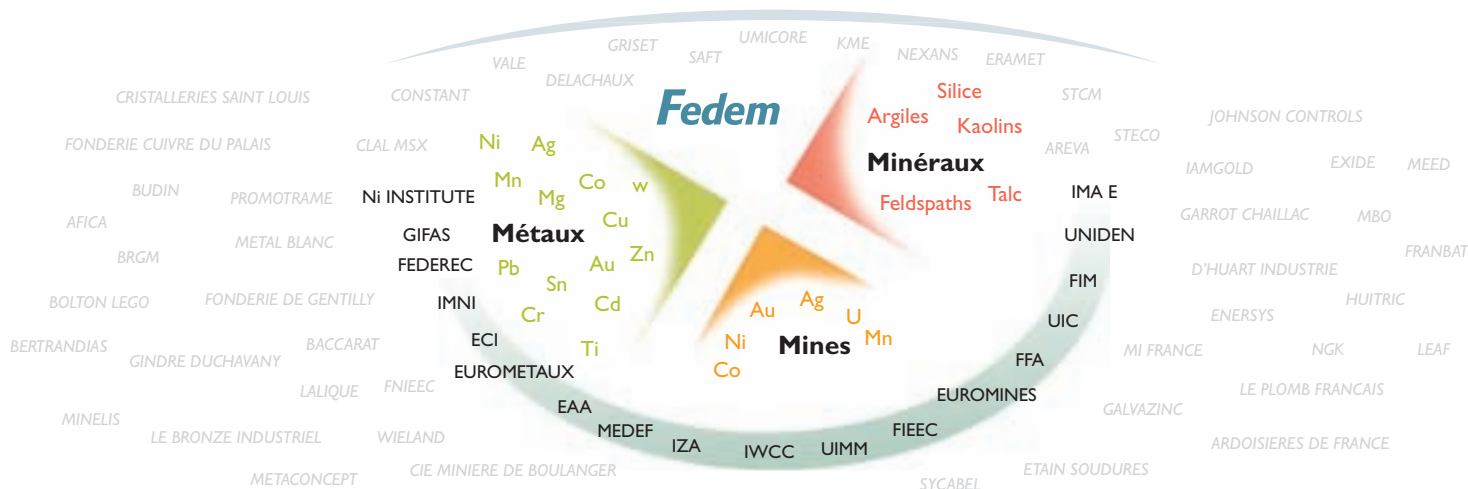
## Son rôle : au service de ses membres, la FEDEM

**Fédère** les chambres syndicales des industries minières, du cuivre et de ses alliages, du zinc, du nickel, du plomb et des métaux blancs, des métaux spéciaux, des métaux précieux, des affineurs. La FEDEM a également pour membres associés les minéraux industriels de France, le syndicat français des batteries, la fédération nationale des industries électrométallurgiques, électrochimiques et connexes ainsi que le syndicat professionnel des fabricants de fils et câbles électriques et de communication.

**Rassemble** les entreprises (PMI et grands groupes internationaux) de trois grands secteurs industriels (minerais, minéraux industriels, métallurgie des métaux non ferreux) ainsi que des entreprises utilisatrices de métaux non ferreux rattachées à des secteurs aval ou connexes (fabricants d'accumulateurs, fabricants de fils et câbles électriques, cristalleries).

**Constitue une interface** entre les entreprises de la profession, les pouvoirs publics français et européens, des organismes professionnels français (UIMM, UIC, UNIDEN, MEDEF, GIFAS, FIM, FFA, FEDEREC, AFA, ...), européens (Eurometaux, Euromines, Euroalliages, IMA Europe, ECI, IZA Europe, EAA, ...), internationaux (IMnI, IZA, Nickel Institute, IWCC, ...) et fédérations nationales de l'UE (WVM Allemagne, Agoria Belgique, ...) du secteur.

### LA FEDEM AU CŒUR D'UN RÉSEAU IMPORTANT



**Son action** suivre l'évolution des législations françaises et européennes, offrir des opportunités d'échange d'expériences, représenter et conduire des actions collectives, promouvoir la profession.

Cela repose sur la capacité d'anticipation et d'action au niveau national auprès notamment du Gouvernement, des administrations et de l'Assemblée nationale ainsi qu'au niveau européen auprès de la Commission européenne, du Parlement européen et des instances françaises qui interviennent au Conseil de l'Union européenne.

## Nos domaines d'action prioritaires

- Politique industrielle
- Stratégie matières premières
- Développement durable
- Environnement
- Santé
- Installations classées
- Politique produits
- Energie
- Changement climatique
- Commerce international
- Affaires économiques et fiscales
- Normalisation

# Notre contribution au développement et à la pérennité du secteur



PARCE QUE SON SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUE PERMET DE MUTUALISER ET DE RÉDUIRE LES COÛTS DE L'ACTION PROFESSIONNELLE, PARCE QUE C'EST UN LIEU D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES, PARCE QUE SA VEILLE ET SES RELAIS VOUS FONT GAGNER DU TEMPS, LA FEDEM CONTRIBUE À LA CRÉATION DE VALEUR DANS NOTRE SECTEUR

## Nos atouts au service des adhérents

- Nous apportons une approche collective de la défense des intérêts professionnels, de la promotion de notre secteur d'activité et une communication commune à l'ensemble de la profession.
- Nous sommes un lieu d'échange d'expériences entre professionnels, regroupant des entreprises de toutes tailles.
- Nous constituons une interface au centre d'un réseau important qui lie les entreprises, les organismes de représentation professionnelle nationaux, européens et internationaux.
- Nous avons un accès privilégié à la puissance publique, indispensable pour faire valoir la position de la profession.
- Nous disposons d'une capacité d'analyse et d'action sur des sujets d'enjeu économique majeur.
- Nous avons constitué une expertise dans de nombreux domaines que nous entretenons par une veille réglementaire.
- Nous vous offrons l'assurance d'un dispositif réactif aux situations d'urgence.

## L'organisation de nos travaux

### Commission d'orientation Environnement Hygiène

**Sécurité :** définit la stratégie et les priorités, effectue le suivi des travaux et valide les orientations importantes.

**Groupes de travail ad hoc :** réunissent des experts des sociétés et organisations adhérentes en fonction des sujets (ex : REACH, ICPE, HSST, énergie,...).

### Réunions d'information et d'échange d'expériences :

plusieurs fois par an, des réunions sur des thématiques d'actualité sont organisées. Celles-ci se déroulent sur une journée et permettent de mettre en relation experts issus des entreprises membres de la FEDEM, des pouvoirs publics ainsi que d'autres fédérations et organismes professionnels.

Ce format permet aux entreprises de s'informer et d'échanger leurs expériences dans des domaines très ciblés.

**Colloque annuel :** événement important dans la vie de la FEDEM, il réunit chaque année des représentants issus d'entreprises, d'organismes professionnels et des pouvoirs publics français et européens autour de thèmes structurants pour nos industries.

**Bulletin d'informations professionnelles BIP** (parution bimensuelle) : permet de faire un point régulier sur les sujets prioritaires et les actions menées par la FEDEM ; est un outil de relais d'informations techniques et réglementaires.



Catherine TISSOT-COLLE  
Présidente



Claire de LANGERON  
Déléguée Générale

Le Conseil d'administration de la FEDEM est composé de représentants des entreprises adhérentes. Il est présidé par Mme **Catherine TISSOT-COLLE** (Directeur de la Communication et du Développement Durable, Groupe ERAMET).

La FEDEM est dirigée par sa Déléguée Générale, Mme **Claire de LANGERON**.